

Déclaration de politique générale pour la mandature 2012-2018

En début de cette mandature communale, il appartient à la majorité issue des urnes de donner les lignes directrices de la politique qu'elle souhaite mettre en œuvre au cours des six prochaines années. La présente déclaration s'adresse à tous les membres de cette assemblée mais aussi et surtout aux citoyens qui se sont exprimés par leur suffrage et qui sont en droit de connaître les projets et actions qui seront développés et les moyens mis en œuvre pour les faire aboutir.

En maintenant sa confiance dans la majorité sortante, l'électeur a signalé sa volonté de poursuivre un certain nombre de projets entamés; notre action s'inscrira donc pour partie dans la continuité de ce qui a été mis en place précédemment.

En vue d'optimiser au maximum notre action politique, il conviendra de se baser sur quatre éléments importants repris ci-après :

Une action positive du conseil communal

La majorité a pour mission la gestion quotidienne de la commune, la mise en œuvre des projets approuvés par le conseil, l'initiation de nouveaux projets.

Dans notre démocratie, il appartient à la minorité de contrôler toutes ces actions mais il lui est aussi permis (recommandé) de présenter ses projets.

Il est donc important que, d'où que viennent ces initiatives, elles soient analysées avec objectivité et discernement dans l'intérêt de nos concitoyens.

Une administration efficace

La gestion des affaires publiques implique que les élu(e)s puissent se référer à une administration compétente.

Cette compétence doit être exigée dès la phase de recrutement, sur bases d'examens préparés et supervisés par des personnes qualifiées et indépendantes de la sphère politique. Cette façon de pratiquer, outre le fait qu'elle soit impartiale, nous assure une sélection des personnes les plus qualifiées pour occuper les postes vacants.

Les relations entre le personnel communal et l'autorité doivent se baser sur des statuts clairs, qui ne sont pas sujets à des interprétations multiples. Ceux-ci doivent garantir au personnel les évolutions de carrière légitimes, garantir les formations adéquates. L'autorité doit également pouvoir se référer à ces statuts pour définir au mieux les missions des agents.

Nous nous attèlerons dans les prochains mois à la modernisation de ces statuts.

Face à la complexification des missions incombant aux communes, les formations continuées des agents seront privilégiées.

Cette volonté s'est déjà concrétisée par la création d'une cellule « Marchés publics » au sein de notre commune.

Finances

La qualité de la gouvernance doit se vérifier dans la maîtrise des finances.

La réalisation d'investissements sera toujours assortie de l'exploitation des possibilités de cofinancement des dépenses publiques locales par d'autres niveaux de pouvoir. La gestion de la dette communale fera l'objet d'une analyse régulière par notre conseiller technique, le receveur.

S'il n'est plus à démontrer que les finances communales sont saines, il n'en reste pas moins que tout doit être fait pour qu'elles le restent.

Une attention particulière sera apportée aux dépenses tant de fonctionnement que du personnel. L'effort qui a été consenti pour ajuster les salaires à leur juste valeur ne pourra être mis à mal par des dépenses de fonctionnement non justifiées. Cela permettra de financer les divers projets au service et bien-être de nos concitoyens.

Il faudra également faire preuve de la plus grande vigilance à l'égard des dépenses de transfert (zone de police, zones de secours) pour lesquelles la commune a peu de marge de manœuvre.

Participation citoyenne

Réalisé avec la collaboration de la population, le Programme communal de Développement rural doit être l'axe du présent document. Effectivement, le PCDR contient, par ordre de priorité, de nombreux projets ou actions souhaités par bon nombre d'entre vous. Il reflète l'expression directe des citoyens et se veut évolutif.

L'objectif exprimé par les citoyens dans ce PCDR est de « faire de Baelen une commune créa(c)tive, exemplaire et reliée ».

De notre politique en matière de compétences communale

Sport, jeunesse, culture, tourisme.

Etant convaincu de l'importance du sport dans la vie sociale, il est important d'améliorer les infrastructures sportives dans notre commune. Le RFC Baelen a besoin de nouvelles surfaces de jeux dignes de ce nom et nous soutiendrons les initiatives qui iront dans ce sens.

L'achat d'un terrain pouvant recevoir un hall sportif est une attente d'une bonne partie de la population et nous nous y attellerons en cherchant le meilleur endroit pour l'implanter. Un nouveau hall sportif permettrait de libérer la salle actuelle pour pouvoir accueillir plus de manifestations culturelles et festives.

Des travaux d'améliorations dans le centre culturel et sportif au niveau de l'isolation et de la sécurité des usagers sont notre priorité.

Un meilleur équipement de la scène de la salle au niveau de l'éclairage devrait être mis en place ainsi qu'une sono.

Le parc communal se veut un endroit de rencontres, de divertissement et de sport.

L'implantation de surfaces de sports de rue devrait répondre aux attentes des jeunes et moins jeunes. Des implantations de ce genre devraient également voir le jour à Membach.

Avec les jeunes, nous voudrions inscrire la commune à une journée «Commune sportive» à laquelle Baelen n'a encore jamais participé.

Le soutien aux différentes associations culturelles doit être poursuivi et (suivant les possibilités budgétaires) amélioré.

La mise en place du local pour les jeunes de Membach (pour lequel pas mal de travail a déjà eu lieu) devrait rencontrer les souhaits des jeunes qui pourraient s'y retrouver et y développer des activités.

La collaboration avec notre éducatrice de rue doit être poursuivie afin d'être un relais vers les ados de notre commune.

La poursuite de la participation de la commune de Baelen dans l'appel à projet de "été solidaire" donne un premier travail à 5 jeunes pendant les vacances scolaires. Les travaux réalisés le sont dans un but d'intérêt général.

Le succès de nos plaines de vacances n'est plus à démontrer et la collaboration avec la maison de repos de Membach peut encore être développée par des projets intergénérationnels.

Au niveau du tourisme, Baelen participera à la journée du patrimoine et poursuivra la collaboration avec la maison du tourisme du pays de Vesdre. Un projet de nouvelles cartes de balades verra le jour dans les prochaines semaines et ce, avec la collaboration d'un groupe de travail émanant de la CLDR.

La protection et la gestion de notre patrimoine matériel et environnemental

Environnement (déchets, hygiène publique, énergie, isolation ...)

Poursuivre la politique de tri et de recyclage des déchets en formant et sensibilisant notre personnel et notre service « travaux ».

Sensibiliser nos habitants à la protection de l'environnement.

Poursuivre certaines initiatives régionales telles que plan MAYA (protection des insectes pollinisateurs), Fauchages tardifs, Journée de l'arbre, Contrats de rivière, ...

Continuer à lutter contre les dépôts clandestins (recherche et poursuite contre les auteurs d'infractions)

Poursuivre la réhabilitation de nos ruisseaux et rivière ...

Concrétiser la dépollution de la source du Breyenborn par des procédés naturels tels que le lagunage. Veiller à la réhabilitation d'étangs.

Organiser l'entretien et la propreté des lieux publics.

Développer les énergies vertes via le photovoltaïque et éolien.

Poursuivre l'isolation des bâtiments communaux.

Mobilité/Voirie

Favoriser les modes doux de déplacements (vélo, piétons) dans les nouveaux chantiers

Poursuivre le plan de déplacement scolaire et de sécurisation des abords des écoles

Dresser un diagnostic « sécurité » préalablement à tout projet d'urbanisation ou de réaménagement de voiries, identifier les zones à risque,...

Travaux, bâtiments, patrimoine et urbanisme

Poursuite des investissements en matière d'égouttage.

Entretien des routes via le "droit de tirage"

Sécurisation des usagers faibles comme le plan trottoir.

Poursuite des liaisons douces comme la liaison pic vert vers le chemin de la Joie.

Embellissement et réparation devant nos églises.

Aménagement de notre nouveau zoning dans l'esprit « durable »

Organisation du service voirie avec une nouvelle structure.

Réparation et entretien des petits ouvrages sur nos routes.

En matière d'urbanisme, les projets sont étudiés dans leur globalité et avec l'aide des outils prévus au CWATUPE, comme le RUE par exemple.

Cultes

Collaboration étroite avec les fabriques d'église.

Poursuite d'une politique énergétique pour nos églises.

Enseignement et PCDR.

La participation citoyenne sera le fil conducteur des divers projets au niveau communal.

La constitution de la Nouvelle Commission Locale de Développement Rural aura pour tâche de constituer les Groupes de Travail (anciens et nouveaux) qui auront à cœur de mettre en œuvre les projets présentés au Gouvernement Wallon et de proposer toute initiative afin de répondre à la définition de Baelen commune créa©tive, exemplaire et reliée.

Le projet d'extension de l'école fondamentale de Membach comprendra :

Dans un premier temps (phase 1), un minimum de 7 classes et l'agrandissement du réfectoire pour y installer 80 places.

Dans un deuxième temps (phase 2), aménagement d'un préau et exploitation de l'espace restant dans l'ancienne Maison Communale pour l'aménagement de classes et bureaux.

Installation du projet Cyberclass à Membach.

Installation d'une chaudière à pellets pour combiner le chauffage de l'école et de l'ancienne Maison Communale.

Le programme Manger - Bouger restera prioritaire de même que l'école des devoirs tant à Baelen qu'à Membach.

Politique sociale, des familles et de la petite enfance

Outre les réponses aux missions que le Centre Public d'Action Sociale se doit d'assurer aux personnes et familles en difficulté, une des volontés du centre est de privilégier la prévention au surendettement, véritable fléau de notre société et qui touche plus durement les personnes précarisées. Ce travail peut se faire en amont afin d'éviter que des personnes se retrouvent dans des situations très difficiles. Ainsi, les travailleuses sociales proposent une activité aux élèves de 6^{ème} primaire à Baelen et Membach, sous forme de jeu, afin de les faire réfléchir à leurs comportements de consommation.

Développer le service d'insertion socioprofessionnel par la formation de nos assistantes sociales et avec la collaboration des partenaires extérieurs pour des mises à l'emploi, afin d'inciter les personnes les plus éloignées de l'emploi à ré/intégrer le circuit du marché du travail. Une convention vient d'être signée avec le Forem en ce sens.

Une autre volonté du centre est de pérenniser et améliorer l'outil qu'est la maison communale d'accueil de l'enfance « Les coccinelles » et de trouver des solutions pour pourvoir à la demande grandissante de places d'accueil pour les plus petits.

Susciter l'installation de nouvelles gardiennes ONE sur la commune par l'octroi d'un subside communal.

Pour nos aînés, amplifier le service de dépannage et en collaboration de la maison de repos St Joseph, accroître les actions dans le cadre du projet intergénérationnel.

Enfin, le travail dans le secteur de la guidance énergétique est aussi un défi. En poursuivant la collaboration ainsi que le partage du tuteur en énergie avec les communes de Plombières et Welkenraedt, le CPAS joue un rôle important dans ce domaine et doit pouvoir aider les populations fragilisées à réaliser des économies d'énergie afin de diminuer leurs factures. Dans ce cadre, un projet « semaine de l'Énergie » est en cours et est programmé pour le dernier trimestre 2013 au Centre culturel de Welkenraedt.

Conclusion

Ces objectifs se situent dans la continuité des actions déjà menées au cours des années précédentes. Ils sont tout aussi ambitieux, mais réalistes, et comportent des actions à court, moyen et long termes, ce qui prouve que notre préoccupation fondamentale est et reste le bien-être de nos citoyens.

Le Collège communal.